

AVIS DE RECRUTEMENT

La Commune de Vresse-sur-Semois recrute UNE personne (25h00/semaine) pour l'accueil extrascolaire et le transport des repas (avec constitution d'une réserve de recrutement)

Sous la supervision du Coordinateur de l'ATL, la personne a pour rôle principal d'assurer l'accueil et l'encadrement des enfants de 2,5 à 12 ans en dehors des heures scolaires (matin et soir) et durant le temps de midi, au sein des écoles communales (notamment Nafraiture).

Elle est la personne référente de son lieu de travail pour assurer le contact avec les enfants, les parents et les autres membres de l'équipe d'accueil extrascolaire.

La personne sera également chargée d'assurer la livraison de repas dans les différentes implantations scolaires dans de bonnes conditions tout en respectant les délais et les horaires.

DESCRIPTION DE LA FONCTION

Au niveau de l'accueil extrascolaire :

- Établir et entretenir avec chaque enfant, une relation professionnelle de confiance qui soit sécurisante;
- Favoriser le développement de la socialisation, l'épanouissement, le respect de soi et de l'autre, la confiance en soi et l'autonomie ;
- Préparer et animer des activités qui font sens pour les enfants (tenant compte des besoins, souhaits, compétences et difficultés) ;
- Encourager l'apprentissage de l'enfant par le jeu ;
- Assurer la sécurité, l'hygiène et le confort des enfants ;
- Gérer le groupe de façon à ce que chaque enfant y trouve sa place ;
- Établir et entretenir le lien avec les familles (et milieux de vie) des enfants ;
- Participer à la continuité pédagogique et relationnelle entre l'accueil et l'école (entre autres, veiller au respect du règlement et de l'organisation de l'école) ;
- Suivre les formations continuées prévues par le décret ATL;
- Participer activement au travail d'équipe et à sa cohésion ;
- Participer activement à la construction et à l'évolution du projet pédagogique de l'accueil ;
- Prendre et entretenir une position professionnelle cohérente et respectueuse.

Au niveau de la livraison des repas :

- Assurer la livraison de repas dans les différentes implantations scolaires dans de bonnes conditions tout en respectant les délais et les horaires.



- Veiller à la bonne tenue du véhicule qui est mis à disposition tout en ne manquant pas de relayer les éventuels problèmes techniques
- Faire part des observations sur la route pour améliorer la planification de la tournée.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Conditions générales:

- Être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'AGW du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Fournir un extrait de casier judiciaire vierge (mod 595 -avant la date de l'examen);
- Satisfaire aux lois sur la milice ;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer.

Conditions particulières:

- Être titulaire d'un des titres suivants :
 - Enseignement secondaire à temps plein technique de qualification : agent d'éducation, animateur/ rice, éducateur/rice.
 - o Enseignement secondaire à temps plein en professionnel : puéricultrice.
 - Enseignement secondaire en alternance : auxiliaire de l'enfance en structures collectives ou monitrice pour collectivités d'enfants ;
 - Enseignement de promotion sociale : certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique;
 - Autres formations : brevet d'animateur de centres de vacances, formations reconnues par le Gouvernement de la Communauté française, brevet d'instructeur en éducation physique, brevet de moniteur, tous les titres équivalents reconnus par l'ONE;
- Être en possession du permis B;

ATOUTS

- Une expérience professionnelle dans le domaine lié à la fonction est un atout ;
- Disposer d'une voiture ;
- Être dans les conditions pour prétendre à l'obtention d'un passeport APE au moment de l'entrée en fonction.

REGIME ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Un contrat de travail à durée déterminée (mois de septembre 2023 au mois de juillet 2024)
;



- Un régime de travail temps plein de jour : 25 heures / semaine (dont des heures de prestation horaire pour la surveillance des temps de midi) ;
- Une rémunération équivalente au barème D2;
- Un lieu de travail mobile et enrichissant au sein de l'ensemble des implantations scolaires rattachées au réseau communal.

AVANTAGES

Chèques-repas.

EPREUVES DE SELECTION

Après une première analyse des dossiers respectant les modalités de candidature, les candidats jugés recevables seront conviés à un entretien oral.

MODALITES DE CANDIDATURE

Vous devez adresser votre candidature par courrier recommandé ou la déposer auprès du Directeur général, contre accusé de réception <u>pour le vendredi 1^{er} septembre 2023 au plus tard</u> (date de la poste faisant foi) :

Commune de VRESSE-SUR-SEMOIS Monsieur le Directeur général Rue Albert Raty, 112 5550 VRESSE SUR SEMOIS

Documents qui doivent obligatoirement être annexés aux candidatures :

- Curriculum Vitae ;
- lettre de motivation,
- copie du diplôme ou des attestations des formations suivies et, le cas échéant, documents permettant de justifier les années d'expérience professionnelle dans une fonction similaire.
- Extrait du casier judiciaire vierge (mod 595).
- Une copie du permis de conduire.

La date limite pour le dépôt des candidatures : vendredi 1er septembre 2023

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général, Le Bourgmestre,

Sylvain BOSSART Arnaud ALLARD